

COMMISSION RETRIEVERS, BROUSSAILLEURS ET CHIENS D'EAU

LICENCE PROPRIÉTAIRE POUR L'ANNEE 2015

La licence est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Pour faciliter les démarches, il est admis cependant que les licences puissent être souscrites à compter du 1^{er} octobre de l'année précédente.

Ce formulaire doit être rempli en lettres capitales et adressé à :

Société Centrale Canine - Service Licences - 155 Avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex

Les champs précédés d'un * sont obligatoires

Cochez la case correspondant à votre demande (en cas de renouvellement ou duplicata, indiquez votre n° de licence)

* DEMANDE DE LICENCE RENOUELEMENT DUPLICATA LICENCE N° :

* Civilité : M. Mme * NOM : _____ * PRÉNOM : _____

ADRESSE : * NUMÉRO : _____ * VOIRIE : _____

* CODE POSTAL : _____ * VILLE : _____ * PAYS : _____

* TÉLÉPHONE : _____ * E-MAIL : _____

Identifiez vos chiens (1 au minimum) (en cas d'espace insuffisant, veuillez joindre votre liste sur papier libre)

Nom du chien	Race	Identification	Né le	Sexe

* Date de la demande : _____

* Je déclare ne pas avoir subi de condamnation pour sévices sur animaux

* J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus, certifie être propriétaire des chiens mentionnés, et déclare avoir pris connaissance et accepter la charte du licencié

* Signature :

TARIF POUR L'ANNÉE 2015 :

Demande / Renouvellement : 10 € (Tarif forfaitaire)

Duplicata : 15 € par carte

Ajouter 1 chien en cours d'année : 10 €